



Les métiers du grand âge

Des professions au service de la vie



Infirmier
Aide-soignant
Aide médico-psychologique
Animateur
Aide à domicile...



Ministère de la Santé
et des Solidarités

Sommaire

Vivre ensemble	3
Des métiers d'avenir, professionnalisme et évolution	4
En établissement, travailler en équipe au service des résidents	6
À domicile, être à l'écoute de la personne âgée	8
Une palette de formations, un projet et un parcours pour chacun	10
Cinq métiers à la loupe	13

Vivre ensemble

En choisissant les métiers du grand âge, vous vous orientez vers un métier permettant des relations humaines de qualité, tout en réalisant un projet professionnel ouvert à de multiples évolutions.



Une branche d'activités en pleine expansion

En 2020, la France comptera 27 % de personnes de plus de 60 ans. Cette évolution des âges se traduit par un besoin croissant de professionnels pour s'occuper des personnes âgées, à leur domicile ou dans un établissement. En choisissant ces métiers, vous entrez dans une activité qui se professionnalise et qui répond à un réel besoin.

Entretenir le lien entre les générations

En travaillant au contact des personnes âgées, vous vivrez des moments très riches. Avec elles, vous tisserez des liens particuliers, vous aurez des échanges fructueux : elles vous feront bénéficier de leur expérience de la vie, vous leur apporterez votre professionnalisme.

Un dispositif de soutien aux personnes âgées

Le plan « Vieillesse et Solidarités », mis en place par le gouvernement, vise à améliorer les conditions de vie des personnes âgées. Il développe et valorise tous les métiers du grand âge au moyen de créations de postes, de la revalorisation salariale des aides à domicile, de l'essor des formations, du soutien à la validation des acquis de l'expérience...

Des métiers d'avenir, professionnalisme et évolution

Il faut faire preuve de patience, d'écoute et d'humilité, parce que nous entrons dans la vie des gens. Ce qui est formidable avec le temps, c'est la complicité, la confiance accordée.

Le soin en gériatrie n'est pas permis à tout le monde ; il demande du savoir-faire et du savoir-être. Certains patients en grande dépendance sont très fragiles et nécessitent une prise en charge par des professionnels compétents et attentifs à l'autre.

Les métiers du grand âge exigent des aptitudes professionnelles et des qualités humaines. Ils offrent une grande diversité d'interventions et de nombreuses perspectives d'évolution.

Des métiers « d'utilité sociale »

Les métiers du grand âge sont aujourd'hui un maillon indispensable dans la chaîne de la vie. En associant le bien-être physique au réconfort moral, ils font appel à de réelles connaissances sur les besoins des personnes âgées. En retour, vous aurez la satisfaction de développer des relations privilégiées avec les personnes âgées et d'améliorer leur qualité de vie.

Des métiers variés, des fonctions complémentaires

Parce que les besoins des personnes âgées sont diversifiés et évoluent avec leur état de santé, les métiers du grand âge rassemblent une large gamme d'emplois, notamment infirmier, kinésithérapeute, aide-soignant, animateur, aide à domicile. Tous répondent au même objectif : le « mieux vivre » de la personne.

Un parcours professionnel évolutif

Si vous souhaitez évoluer au cours de votre carrière, les formations proposées et les diplômes liés aux métiers du grand âge vous offrent de nombreuses passerelles.

Par exemple, vous pourrez passer du service à la personne aux soins dont elle a besoin, ou vous orienter vers les métiers auprès des enfants ou des personnes handicapées. Vous pourrez également changer de mode d'exercice, en travaillant au domicile des personnes ou dans une structure d'accueil ou de soins. Enfin, la validation des acquis de l'expérience (VAE) et les possibilités de formation continue concourent à optimiser la promotion professionnelle, notamment vers des fonctions d'encadrement qui vous permettront de prendre davantage de responsabilités.



Des perspectives d'interventions innovantes

De nouvelles réponses sont à apporter aux besoins des personnes âgées. De nouveaux modes d'accompagnements et de services sont donc à développer, tels que les prestations d'aménagement de l'habitat, l'aide au déplacement, le soutien de l'entourage familial, notamment au sein de structures alternatives.

Nous développons avec les personnes âgées des relations vraies : elles n'ont plus rien à prouver. Il faut savoir être authentique. L'important, c'est un visage qui se détend et sourit. Nous essayons de donner du sens, du goût à la vie.

Il faut savoir donner sans attendre de recevoir. Pourtant, même si on n'y pense pas, on reçoit beaucoup : c'est très gratifiant. Avec les personnes âgées, on apprend tout le temps : elles nous racontent leur histoire. On apprend sur nous-mêmes, on apprend à prendre le temps.

En établissement, travailler en équipe au service des résidents



Lorsque la prise en charge à domicile n'est plus possible, les établissements s'imposent comme un relais indispensable pour une prise en charge de qualité des personnes âgées.

Le travail en équipe

C'est le point fort de l'activité en établissement. Vous exercerez au sein d'une équipe pluri-professionnelle, travaillant en complémentarité pour le bien-être des personnes âgées. Les métiers de service ou de soins à la personne favorisent une coopération active de tous, un partage quotidien des expériences de chacun, afin d'assurer au mieux la continuité des soins et des activités proposées aux résidents.

Les missions sont chaque fois renouvelées par cette variété d'échanges. Le secteur est riche de diversité selon que vous déciderez de travailler dans des maisons de retraite de grande capacité, hospitalières ou non, dans des petites structures comme les foyers logements, ou dans des établissements publics ou privés. La polyvalence sera votre atout principal au moment de choisir votre lieu de travail.

Une palette de métiers à votre disposition : des missions complémentaires au service des personnes âgées

Au sein d'un établissement, toute une équipe travaille autour d'objectifs communs : mettre en œuvre un projet de soins adapté aux besoins de chaque résident (soins, accompagnement de la vie sociale) tout en favorisant sa qualité de vie.

Différents types de métiers sont nécessaires au bon fonctionnement des établissements :

- un personnel médical et paramédical étroitement associé au sein d'un projet de soins commun et adapté à chaque résident : médecins gériatres, infirmiers, aides-soignants, ergothérapeutes, orthophonistes...
- un accompagnement social adapté à la fois aux résidents et à leur famille : assistants de service social, animateurs, aides médico-psychologiques...
- une organisation pensée par le personnel administratif et technique : directeurs, directeurs adjoints, personnels administratifs, cuisiniers, ouvriers d'entretien et agents de service...

Les différents types d'établissements

Il existe trois types d'établissements accueillant des personnes âgées :

- les maisons de retraite publiques ou privées,
 - les foyers logements,
- les unités de soins longue durée.



PAROLE DE PRO

La direction d'une maison de retraite comprend tout d'abord une dimension humaine et éthique indispensable à l'animation d'une structure d'accueil et de soins de personnes âgées. C'est un travail de relations avec les résidents et leur famille, le personnel, le service de gériatrie de l'hôpital.

Outre la définition et la mise en œuvre du projet d'établissement, cette fonction implique également des compétences en gestion économique et financière, en ressources humaines, ainsi que des connaissances dans les domaines technique et logistique. »

Irène,
Directrice d'une maison de retraite

À domicile, être à l'écoute de la personne âgée



Travailler à domicile, c'est établir avec la personne aidée et son entourage une relation de confiance et de dialogue. Cela implique d'être à l'écoute de la personne âgée et de ses proches pour mieux répondre à leurs attentes.

Des interventions personnalisées et coordonnées

Le maintien à domicile des personnes âgées nécessite le plus souvent l'intervention coordonnée de différents types de professionnels, qui ont eux-mêmes une multitude de fonctions à remplir : aider la personne dans l'accomplissement des tâches et des activités de la vie quotidienne (se lever, s'habiller, sortir), y compris ses loisirs, ou lui apporter les soins que nécessite son état de santé. Ces interventions s'inscrivent le plus souvent dans un plan d'aide personnalisé.

Des initiatives épaulées par une équipe

Parce que vous êtes seul lors de votre intervention, vous devez faire preuve de responsabilité, savoir analyser une situation d'urgence, prendre des initiatives.

Néanmoins, dans le cadre des réunions d'équipes organisées par votre employeur, vous trouverez un lieu d'échange et d'analyse des pratiques professionnelles de chacun, qui vous permettra d'être soutenu et d'enrichir votre savoir-faire.

Les différentes possibilités et structures

Vous exercerez votre travail en qualité de :

- salarié au sein d'une structure (service d'aide à domicile, de soins infirmiers à domicile, ou service polyvalent d'aide et de soins), qui peut relever d'une collectivité locale, d'une association ou d'une entreprise,
- salarié de la personne âgée, qui peut éventuellement vous rémunérer par le chèque emploi service universel (CESU),
- libéral pour les fonctions paramédicales.



PAROLE DE PRO

Contribuer au maintien à domicile des personnes âgées est un rôle indispensable et très valorisant car il correspond à leur souhait. C'est un travail global. En effet, comment apporter un confort moral, sans un confort physique ?

Même si chaque intervenant est seul lors de ses visites, nous développons le travail en équipe par des réunions d'information, des groupes de paroles. Ce sont autant d'occasions d'échanges qui permettent à chacun de se rendre compte que les autres sont confrontés à des problèmes similaires, de les analyser et de trouver des réponses. »

Ida,
Directrice de l'Aide Pédagogique
À Domicile (APAD)

Une palette de formations, un projet et un parcours pour chacun

Il existe une offre importante de qualifications dans le champ des métiers du grand âge. De nombreuses passerelles existent entre ces métiers et tous offrent des perspectives d'évolution vers des fonctions d'encadrement.

Métier	Principales activités	Formation et niveau requis	Rémunération mensuelle brute	Évolution de carrière
Infirmier	Réaliser les soins et les traitements médicaux. Assurer le confort et la sécurité de la personne et de son environnement. Informer et prévenir.	Diplôme d'État (formation en 3 ans) Niveau requis : BAC.	De 1 770 euros à 3 590 euros.*	Spécialisation. Évolution vers des fonctions d'encadrement.
Aide-soignant	Accueillir et informer la personne et son entourage. Assurer son hygiène ainsi que son confort. Aider l'infirmier à la réalisation des soins.	Diplôme professionnel d'aide-soignant. Ouvert à tous, sans condition de diplôme. Également accessible par la VAE.	De 1 587 euros à 2 166 euros.*	Évolution vers auxiliaire de puériculture, aide médico-psychologique, auxiliaire de vie sociale, infirmier.
Aide médico-psychologique (AMP)	Stimuler l'autonomie des personnes âgées, en les éveillant et en les soutenant dans leur vie quotidienne et dans leurs loisirs.	Certificat d'aptitude (formation en 2 ans). Ouvert à tous.	De 1 167 euros à 1 558 euros.	Évolution vers aide-soignant, auxiliaire de puériculture, aide à domicile, éducateur spécialisé.
Animateur	Proposer des animations pour faciliter la communication et contribuer à l'épanouissement des personnes âgées.	Diplôme d'État. Ouvert à tous.	De 1 358 euros à 2 268 euros.	Évolution vers éducateur spécialisé, responsable culturel.
Aide à domicile	Stimuler l'autonomie des personnes âgées à domicile, notamment en accomplissant les gestes de la vie quotidienne.	Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale. Ouvert à tous, sans condition de diplôme. Également accessible par la VAE.	De 1 167 euros à 1 985 euros.	Évolution vers AMP, aide-soignant, technicien de l'intervention sociale et familiale.
Assistant de service social	Accompagner les personnes et les familles en difficulté, les aider à développer leurs propres capacités à prévenir ou surmonter leurs difficultés.	Diplôme d'État (formation en 3 ans). Niveau requis : BAC. Également accessible par la VAE.	De 1 362 euros à 2 366 euros.	Évolution vers des fonctions d'encadrement ou de conseiller technique.
Conseiller en économie sociale et familiale	Aider les personnes, les familles à résoudre les problèmes de leur vie quotidienne. Favoriser leur insertion sociale par des actions d'information, de formation, de conseils budgétaires...	BTS (formation en 2 ans) + diplôme spécialisé en 1 an. Niveau requis : BAC.	De 1 362 euros à 2 366 euros.	Évolution vers des fonctions d'encadrement ou de conseiller technique.
Psychomotricien	Réduire les troubles du mouvement, de l'orientation, du comportement, liés à des difficultés psychologiques.	Diplôme d'État (formation en 3 ans). Niveau requis : BAC.	De 1 610 euros à 3 514 euros.*	Évolution vers des fonctions d'encadrement.
Masseur-kinésithérapeute	Prévenir, maintenir, rétablir ou suppléer les capacités fonctionnelles de la personne par rééducation corporelle.	Diplôme d'État (formation en 3 ans). Niveau requis : BAC.	De 1 610 euros à 3 514 euros.*	Évolution vers des fonctions d'encadrement.
Diététicien	Assurer l'équilibre nutritionnel, l'établissement de régimes sur prescription médicale et la qualité des aliments.	BTS diététique ou DUT option diététique (formations en 2 ans). Niveau requis : BAC.	De 1 610 euros à 3 514 euros.*	Évolution vers des fonctions d'encadrement.
Ergothérapeute	Proposer des solutions techniques, comme l'aménagement du mobilier, permettant de maintenir ou de récupérer la meilleure autonomie possible.	Diplôme d'État (formation en 3 ans). Niveau requis : BAC.	De 1 610 euros à 3 514 euros.*	Évolution vers des fonctions d'encadrement.
Pédicure-podologue	Soigner toutes les affections de la peau et des ongles du pied. Concevoir et fabriquer des semelles orthopédiques sur prescription médicale.	Diplôme d'État (formation en 3 ans). Niveau requis : BAC.	De 1 610 euros à 3 514 euros.*	Évolution vers des fonctions d'encadrement.
Directeur d'établissement ou de service sanitaire et social (maison de retraite)	Être responsable de la bonne marche de l'établissement ou du service : gestion administrative et financière, ressources humaines. Conduire le projet de l'établissement ou du service, assurer le management des ressources humaines, la gestion économique et financière, travailler en réseau et sur le territoire.	Concours de cat. A (Bac + 3 ou + 4) de la fonction publique hospitalière, donnant accès à une formation rémunérée de 2 ans.	De 1 857 euros à 3 670 euros.	Mobilité géographique et professionnelle organisée tout au long de la carrière. Évolution au sein du corps.

* Primes et indemnités permanentes comprises.

Les lieux de formation

Les formations sont dispensées dans des établissements publics ou privés, répartis sur toute la France, accueillant les étudiants après une sélection. Vous pouvez les contacter au début de l'année scolaire précédant l'entrée en formation.

Pour obtenir la liste des établissements :

www.personnes-agees.gouv.fr

La validation des acquis de l'expérience (VAE)

L'obtention d'une partie ou de la totalité d'un diplôme s'effectue par le biais d'une présentation d'un dossier de validation des acquis de l'expérience sur la base des compétences acquises. Une fois le diplôme obtenu, la mission confiée est enrichie tant sur son contenu, sa dénomination que sur la rémunération apportée.



La validation des acquis de l'expérience (VAE) est ouverte selon des conditions spécifiques à chaque diplôme. L'expérience professionnelle du candidat doit être en rapport avec le diplôme demandé.

À ce jour, sont accessibles par la VAE :

- le Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS),
- la mention complémentaire Aide à domicile,
- le titre Assistant de vie,
- le Diplôme d'assistant de service social,
- le Diplôme professionnel d'aide-soignant.

Le Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Aide Médico-Psychologique (CAFAMP) sera accessible par la VAE fin 2006 (réforme en cours).

Pour en savoir plus sur la VAE,
www.personnes-agees.gouv.fr

ou rendez-vous dans un Point Relais Conseil proche de chez vous :
renseignement au [N° Indigo 0 825 042 042](tel:0825042042)



PAROLE DE PRO

J'ai obtenu le Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS), il y a presque trois ans. Je travaillais à l'ADMR (Association de service à domicile) depuis sept ans, lorsque j'ai eu l'occasion de bénéficier de la VAE. Pour moi, il aurait été trop lourd de m'engager dans une formation.

Il m'a fallu remplir un dossier qui comprenait onze modules : pathologies, alimentation, hygiène... Ensuite, il m'a fallu défendre mon dossier devant un jury, en expliquant la façon dont j'intervenais sur le terrain.

C'est un travail qui demande un investissement mais qui aide à se situer, à réfléchir sur son travail et son parcours, et qui m'a permis d'obtenir un diplôme ! »

Valérie,
Diplômée auxiliaire de vie sociale

5 métiers à la loupe

Infirmier	14
Aide-soignant	16
Aide médico-psychologique	18
Animateur	20
Aide à domicile	22

Que ce soit à domicile ou dans un établissement sanitaire ou médico-social, intervenir auprès des personnes âgées, c'est contribuer à l'amélioration de leur qualité de vie, à leur bien-être.

Parce que les personnes âgées se trouvent souvent en situation de perte d'autonomie et parfois d'isolement, les intervenants jouent un rôle capital dans leur vie.

Parmi la grande diversité des interventions auprès des personnes âgées dans leur vie quotidienne, cinq métiers sont présentés ici plus en détail. Ce sont des métiers complémentaires qui participent tous à une prise en charge globale et optimale de la personne.

Infirmier



PAROLE DE PRO

Que ce soit avec les patients ou l'équipe, il faut avoir le goût du contact, aimer les échanges. La qualité de l'ambiance et des relations entre collègues est essentielle au bien-être de tous. »

Préserver l'état de santé des personnes

Quelles sont les principales activités ?

L'infirmier réalise les soins auprès des personnes âgées, soit à son initiative, soit selon les prescriptions du médecin : prise de médicaments, pansements, injections, etc. Il encadre une équipe d'aides-soignants.

Où peut-il travailler ?

L'infirmier peut exercer dans de nombreux secteurs : soins (médecine, chirurgie...), prévention (médecine scolaire, service de médecine préventive) ou action humanitaire. Une grande partie des infirmiers travaille dans un établissement de santé, selon un rythme de travail spécifique : matin ou après-midi, nuit, week-end et jours fériés. Après 3 ans d'exercice en établissement, il peut opter pour le mode d'exercice libéral, notamment en service de soins à domicile.

Pour quelle rémunération ?

Rémunération brute (primes et indemnités permanentes comprises) dans la fonction publique hospitalière au 1^{er} novembre 2005 :

- 1 770 € pour un infirmier de classe normale en début de carrière,
- 2 871 € pour un infirmier de classe supérieure en fin de carrière,
- 2 140 € pour un infirmier cadre de santé en début de carrière,
- 3 590 € pour un infirmier cadre supérieur de santé en fin de carrière.

Quelles sont les compétences et qualités nécessaires ?

Savoir évaluer l'état de santé de la personne et faire face à des situations d'urgence ; créer une relation de confiance avec le patient et son entourage ; savoir travailler en équipe afin d'organiser son temps et celui de ses collaborateurs ; respecter les protocoles d'hygiène et les règles de bonnes pratiques.

Quelle est la formation à suivre ?

Le Diplôme d'État se prépare en trois ans, après le Bac. Le métier d'infirmier offre de multiples perspectives de carrière, tant en matière de spécialisation (puériculture, bloc opératoire, anesthésie), que d'encadrement (cadre de santé, cadre supérieur de santé, directeur des soins).

Une journée avec...

... **Brigitte**,
Infirmière



Puis vient un temps dédié aux soins : préparation et distribution des médicaments, pansements, prélèvements, prise de tensions, accompagnement des visites du médecin, et aussi un temps d'écoute. Nous avons une responsabilité dans l'organisation des soins d'une ou plusieurs unités : coordination des soins de l'équipe pluridisciplinaire (aides-soignants, kinésithérapeutes, etc.), gestion de la pharmacie.

« Dans un service de gériatrie, nous avons un rôle capital car l'infirmier est garant de la qualité des soins et de la qualité de vie. Afin de garantir au mieux le bien-être de nos patients âgés, 3 équipes se relaient au cours des 24 heures de suivi. Le début et la fin de chaque service sont consacrés à la transmission des informations relatives aux patients : il ne faut rien négliger pour garantir un suivi dans les meilleures conditions.



Après quelques années d'expérience, j'ai la possibilité de devenir cadre de santé. Je serai alors responsable de la gestion de l'unité de soins. Mes missions seront : la référence pour les soins, la définition du projet de service, la gestion administrative et logistique, l'encadrement, la formation et l'évaluation des personnels. »

Aide-soignant

Assurer le bien-être des personnes



PAROLE DE PRO

Je donne du confort aux personnes, en mettant mes compétences professionnelles au service de leur quotidien. En échange, je reçois beaucoup de leur part et de la part de la famille. Nous avons beaucoup d'échanges, par la parole, le geste et le regard. Ce sont des moments très forts, très riches. »

Quelles sont les principales activités ?

L'aide-soignant participe aux soins d'hygiène et de confort de la personne. Il intervient également pour observer et mesurer les paramètres vitaux : fréquence cardiaque et respiratoire. Il dispense, en collaboration et sous la responsabilité de l'infirmier, les soins destinés à apporter du mieux-être à la personne âgée : donner des médicaments, accompagner ou aider les personnes dans leurs activités quotidiennes.

Où peut-il travailler ?

L'aide-soignant intervient dans les établissements ou à domicile : il contribue à une prise en charge globale de la personne, en liaison avec les autres intervenants.

Pour quelle rémunération ?

Rémunération brute (primes et indemnités permanentes comprises) dans la fonction publique hospitalière au 1^{er} novembre 2005 :

- 1 587 € pour un aide-soignant de classe normale en début de carrière,
- 2 166 € pour un aide-soignant de classe exceptionnelle en fin de carrière.

Quelles sont les compétences et qualités nécessaires ?

Avoir le goût du contact ; savoir identifier les besoins de la personne et apprécier son état de santé, notamment lors d'une situation d'urgence (ex : une chute qui semble anodine peut avoir de graves séquelles pour une personne âgée) ; organiser son travail au sein d'une équipe ; connaître les techniques et les règles de sécurité lors des déplacements d'une personne ; maîtriser les protocoles d'entretien des locaux et du matériel. Une bonne santé physique est recommandée dans la mesure où les déplacements des personnes sont fréquents.

Quelle est la formation à suivre ?

Le diplôme professionnel d'aide-soignant se prépare en 10 mois. Le programme d'enseignement comporte actuellement 1435 heures d'enseignement dont 595 heures théoriques et 840 heures d'enseignement clinique. La formation est ouverte aux personnes de 17 ans au moins, sans condition de diplôme.

Le diplôme professionnel d'aide-soignant peut également être obtenu par la validation des acquis de l'expérience. Le candidat doit alors justifier des compétences professionnelles acquises dans l'exercice d'une activité salariée ou bénévole, en rapport direct avec le contenu du diplôme. La durée totale d'activité exigée est de 4 ans pour l'année 2006 et de 3 ans pour l'année 2007.

Une journée avec...

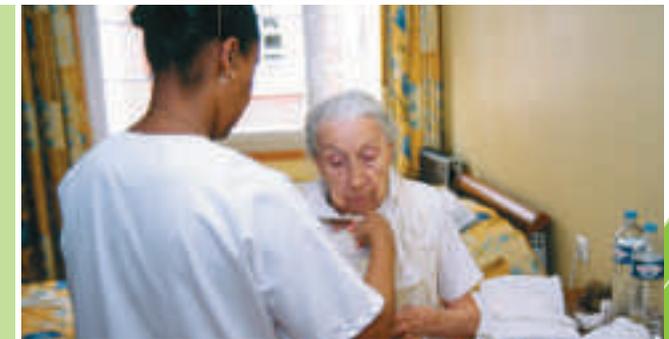
... Magalie,

Aide-soignante en maison médicale



Ceci comporte l'aide partielle ou totale pour les toilettes, la réalisation de soins de confort comme l'aide au lever ou à la marche, la réfection des lits, l'entretien de l'environnement. **Nous privilégions la qualité de présence et d'écoute, plutôt que les notions de rapidité ou de rentabilité.** En ce sens, nous instaurons une relation de confiance qui nous permet d'optimiser le bien-être de nos patients. Nous devons également répondre aux médecins, infirmiers, et autres professionnels qui viennent voir les patients et nous demandent notre avis sur l'évolution de l'état de santé des personnes.

« La journée commence à 6 h 40 dans les vestiaires, puis dans le poste de soins où l'équipe de nuit nous informe de l'évolution de l'état de santé des pensionnaires et des événements qui ont pu se produire pendant la nuit. À 8 h 00, nous servons le petit-déjeuner : **c'est le moment idéal pour parler avec les patients du déroulé de leur nuit.** Arrive ensuite le moment de la répartition des activités entre l'ensemble des membres de l'équipe. En effet, nous devons assurer la réalisation des soins pour les 14 personnes qui sont sous notre responsabilité.



En effet, notre présence auprès des personnes soignées nous permet d'observer et de relever des signes qui sont utiles pour une meilleure connaissance des maladies ou de la bonne santé de la personne. Vers 19 h 00 nous distribuons les repas puis nous les préparons pour la nuit, car il est important que les personnes se sentent dans une atmosphère calme pour passer une bonne nuit. »

Aide médico-psychologique



PAROLE DE PRO

En assistant les personnes âgées dans leur vie quotidienne, j'apporte à travers le dialogue et l'échange, une présence, un accompagnement. Mon objectif est de rompre l'isolement des personnes, en respectant le rythme de chacun. »

Apporter un réconfort moral

Quelles sont les principales activités ?

L'aide médico-psychologique agit au sein d'une équipe pluri-professionnelle, sous la responsabilité d'un travailleur social ou d'un professionnel paramédical. Il a un rôle d'éveil, d'encouragement et de soutien, notamment auprès des personnes âgées. Il les assiste dans leur vie quotidienne (coucher, lever, toilette, repas, déplacements) et dans leurs loisirs.

Où peut-il travailler ?

L'aide médico-psychologique intervient dans les établissements où des personnes ont besoin d'une présence et d'un accompagnement du fait de leur handicap ou de leur dépendance : hôpitaux, maisons d'accueil spécialisées, maisons de retraite, etc.

Pour quelle rémunération ?

Salaires bruts au 1^{er} septembre 2005, dans la fonction publique (primes non comprises) :

- début de carrière : 1 167 €,
- fin de carrière : 1 558 €.

Quelles sont les compétences et qualités nécessaires ?

Savoir établir des relations (verbales ou non) ; être à l'écoute, comprendre les besoins et les désirs des personnes pour leur apporter une réponse adaptée ; avoir le goût du contact, de l'intérêt pour les problèmes humains et sociaux ; avoir un bon équilibre psychologique, aimer le travail en équipe.

Quelle est la formation à suivre ?

Le Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Aide Médico-Psychologique (CAFAMP) est délivré à l'issue d'une formation en cours d'emploi, répartie sur deux années : 350 heures de formation théorique et quatre semaines de stage pratique. Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation qui est ouverte aux personnes de plus de 18 ans. Une réforme est en cours pour rendre ce diplôme accessible par la validation des acquis de l'expérience, et prendra effet d'ici la fin 2006.

Une journée avec...

... Marie,

Aide médico-psychologique en accueil de jour



« Le matin, les personnes âgées arrivent quand elles le souhaitent. C'est rarement avant 9 h 30 dans la mesure où elles ont des soins à leur domicile avant de venir. Je les accueille par un café, ou par un petit-déjeuner pour ceux qui ont oublié de le prendre.

C'est le premier moment d'échange de la journée.

Vers 10 h 00, je commence la lecture du journal. Chaque article est alors l'occasion de commenter l'actualité, d'éveiller un écho dans l'histoire de chacun.

Le choix des rubriques se fait selon les préférences du groupe : la lecture des naissances nous fait échanger autour des prénoms ; celle du programme télé nous permet d'engager des discussions sur le cinéma, la culture... **C'est à moi d'animer la conversation et de les aider à rebondir sur les sujets.**

À partir de 11 h 15, nous préparons le repas avec ceux qui souhaitent m'aider, puis nous déjeunons et j'assiste ceux qui en ont besoin. Ensuite, après les informations à la télé, certains font une petite sieste puis nous reprenons une activité : chant, sortie dans le jardin, mots fléchés...



Je privilégie les jeux de mémoire et tout ce qui peut servir de support à la parole. À 15 h 30, c'est l'heure du goûter et les personnes commencent à partir vers 16 h 30. Toutes ces activités sont proposées au groupe, mais ceux qui le veulent peuvent lire le journal ou jouer aux cartes. Nous accueillons 8 à 10 personnes par jour : la plupart sont atteintes de maladie d'Alzheimer ou de Parkinson. Cela implique pour moi une grande vigilance et aussi une grande patience. »

Animateur

Encourager l'épanouissement des individus



PAROLE DE PRO

Avec les animations, nous renforçons auprès des personnes âgées les moments de joie, de rencontre et d'échange. C'est notre contribution au mieux-être des personnes. »

Quelles sont les principales activités ?

Les fonctions d'animation s'exercent à différents niveaux de responsabilité : être en prise directe avec le public, coordonner une équipe d'animateurs ou diriger une structure d'animation. Avec le public, l'animateur développe des activités qui facilitent la communication, l'adaptation au changement et plus généralement la mise en œuvre d'une vie sociale. Il encourage l'expression, la créativité et l'épanouissement des individus par des techniques variées : expression corporelle, atelier d'écriture, multimédias, activités artistiques et culturelles.

Où peut-il travailler ?

Les principaux débouchés se trouvent au sein des collectivités locales – dans leurs services auprès des personnes âgées –, dans le secteur associatif et dans les établissements hospitaliers et les maisons de retraite. Le professionnel peut exercer à domicile ou en établissement.

Pour quelle rémunération ?

Salaires bruts au 1^{er} septembre 2005, dans la fonction publique hospitalière (primes non comprises) :

- début de carrière : 1 358 €,
- fin de carrière : 2 268 €.

Quelles sont les compétences et qualités nécessaires ?

Être à l'écoute et disponible ; développer les relations humaines ; adapter ses modes de communication aux différents publics (résidents, familles) ; travailler en équipe et en réseau (bénévoles, autres professionnels) ; savoir organiser et chiffrer un projet.

Quelle est la formation à suivre ?

La formation est ouverte à toute personne de plus de 18 ans, selon plusieurs diplômes :

- Brevet d'État d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire : formation en alternance, en cours d'évolution vers le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports,
- Diplôme d'État relatif aux Fonctions d'Animation : formation théorique et pratique (stage et expérience d'animation d'au moins 12 mois),
- DUT Carrières sociales, option animation sociale et socioculturelle : formation de 2 années d'études universitaires (IUT).

Une journée avec...

... Yves,

Animateur en maison de retraite



En début d'après-midi, je fais le tour des services, pour rappeler à chacun le programme de l'après-midi puis je les aide à s'installer dans la salle. À 15 h 00 commencent les activités : j'organise des lotos avec les centres de loisirs voisins, des projections de films, etc.

Les équipes soignantes et les bénévoles s'impliquent dans ces activités, nous travaillons ensemble. Puis vient le temps du goûter et ensuite, jusqu'à 17 h 30, nous accueillons un intervenant extérieur, pour une représentation : un magicien, une conteuse, une chorale, une école de musique.

« La matinée commence par l'organisation des animations de la journée ou des jours à venir : prise de contact avec des artistes, des associations, des centres de loisirs, préparation de la revue de presse... À partir de 11 h 00, lorsque les toilettes et les soins sont terminés débutent les premiers ateliers : activités manuelles, revue de presse, groupe de lecture avec une équipe de bénévoles. Ensuite, lors des déjeuners « à thème », je propose une musique adaptée et prends des photos.



Ma mission est de contribuer à rompre l'isolement des personnes. Certains peuvent perdre leurs repères et se replier sur eux-mêmes. Je les aide à retrouver des centres d'intérêt et je facilite leur intégration en leur proposant un choix varié d'activités. »

Aide à domicile

Accompagner les personnes dans leur quotidien



PAROLE DE PRO

Nous apportons du bien-être aux personnes que nous voyons. Parfois nous sommes leur seule visite de la journée. Ce qui est formidable, c'est la complicité avec les personnes, la confiance qu'elles nous accordent. »

Quelles sont les principales activités ?

Les aides à domicile interviennent entre autres auprès des personnes âgées. En étroite collaboration avec les différents partenaires sanitaires et sociaux, elles accompagnent les personnes dans leur vie quotidienne (entretien du logement, cuisine, repas), stimulent leurs activités intellectuelles ou physiques (sorties, loisirs) et contribuent à l'épanouissement de leur vie sociale et relationnelle.

Où peut-il travailler ?

Les collectivités territoriales (centres communaux d'action sociale), les particuliers et les associations d'aide à domicile sont les principaux employeurs. À noter que ces emplois peuvent être exercés à mi-temps ou à temps complet.

Pour quelle rémunération ?

Salaires bruts :

- dans la fonction publique territoriale (primes non comprises) au 1^{er} septembre 2005 :
- début de carrière : 1 167 €,
- fin de carrière : 1 558 €,
- dans la convention collective de l'aide à domicile (auxiliaire de vie sociale) au 1^{er} juillet 2005 :
- début de carrière : 1 475 €,
- fin de carrière : 1 985 €.

Quelles sont les compétences et qualités nécessaires ?

Être à l'écoute et savoir adapter son intervention à la situation de chaque personne et à ses attentes ; être discret et respecter son intimité ; avoir des connaissances élémentaires en matière de santé et d'hygiène, savoir élaborer des repas équilibrés et adaptés.

Avoir une bonne condition physique, pouvoir assurer les déplacements des personnes privées de leur mobilité et savoir effectuer des tâches domestiques ; savoir travailler en équipe et en liaison avec d'autres professionnels et pouvoir effectuer des démarches administratives simples pour le compte de la personne aidée.

Quelle est la formation à suivre ?

Le Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS) est délivré à l'issue d'une formation : elle comprend 500 heures d'enseignement théorique et 560 heures de stage pratique. Elle est ouverte aux personnes de 18 ans au moins, sans condition de diplôme. La mention complémentaire Aide à domicile est un diplôme de l'Éducation Nationale équivalent au DEAVS et accessible en formation initiale et continue. Le titre Assistant de vie est un diplôme également apprécié. Ces trois diplômes sont accessibles par la validation des acquis de l'expérience.

Une journée avec...

... Myriam,
Aide à domicile



À 10 h 00, je me rends chez une dame qui a eu un cancer du sein et souffre de rhumatismes. Du fait de son âge avancé, ces maladies sont contraignantes pour sa mobilité. Ainsi, je m'occupe de son hygiène, je la masse, puis quand elle est habillée, je la maquille et je la coiffe. **Pendant nos discussions, elle me raconte son histoire, ses voyages, ses enfants.** Les échanges créés avec une personne âgée sont extraordinaires.

« Je commence la journée à 8 h 30 chez un couple de personnes âgées dont le monsieur est atteint de la maladie de Parkinson.

Mon rôle est de les aider dans les tâches de la vie quotidienne : soins d'hygiène, entretien de leur domicile, gestion administrative, préparation de repas équilibrés. C'est aussi pour eux une occasion de parler. Je leur apporte un soutien moral et pratique dans leur vie de tous les jours.



Je reprends à 16 h 00 chez une dame âgée qui est en situation d'isolement car elle a perdu son mari, il y a deux ans. Ensemble, nous sortons faire les courses, nous discutons. Ainsi, **en plus de mon apport en termes de soins, d'hygiène et d'aide aux tâches quotidiennes,** je lui permets de se changer les idées. »

Pour en savoir plus sur les métiers du grand âge :

www.personnes-agees.gouv.fr

 **N° Indigo 0 825 042 042**

0,15 € TTC / MN

du lundi au samedi de 9h00 à 19h00

VOTRE CONTACT EN RÉGION :



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Santé
et des Solidarités

Ministère délégué
à la Sécurité sociale,
aux Personnes âgées,
aux Personnes handicapées
et à la Famille